Parler le 1er Mars 1900

No. 1er Mars 1900
REC. Mar 2 1900

No.
ANS. Mar 2 1900

Monsieur le Consul

En réponse à votre lettre du 26 ct je vous informe que je n'ai pas d'autres pièces que celles que je vous ai déjà adressées.

La seule objection que m'oppose l'officier de l'État Civil pour procéder à la cérémonie du mariage français c'est le manque de mon extrait de naissance, ainsi que celui de Mr Peabody qui ne se trouvent pas au dossier.

D'après les renseigts que vous trouverez dans mes papiers, il n'existait pas de official records tant à Buffalo, qu'à Chester County donc, je ne peux produire régulièrement ces pièces. Il s'en suit que je m'adresse à vous pour les faire établir si cela est possible au plus tôt.

Nous n'avons pas l'intention de passer un contract de mariage devant un notaire français, mais, je désirerais que le mariage civil fut aussi valable devant les lois américaines c'est-à-dire qu'en cas d'événements imprévus nos affaires futures puissent se

régler devant les lois de notre pays Américain.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer Monsieur le Consul que je n'ai pas de passport et vous prie de me faire parvenir les papiers nécessaires pour le faire établir. Je les signerai aussitôt et vous les retournerai de suite pour envoyer à l'Ambassadeur.

Veuillez agréer Monsieur le Consul mes salutations bien distinguées

Henriette G. Oldmixon

P.S. My father is an American, my mother French, they were married at Lustar (Hes Pyrenées). In marrying my father she became American, and I was born in America.

Will you be kind enough Mr. le Consul to write to Mr Peabody and explain matters to him. He secured his passage by way of Spain, if you would also write to him he would change route and come by Paris so will be able to see you in Bordeaux and arrange affairs with you.

Very truly yours H. Oldmixon

Mr E. M. Peabody
567 Delaware ave, Buffalo, N.Y.